

Le nouveau code pénal japonais

Autor(en): **S.F.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **28 (1940)**

Heft 576

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-263838>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

Si Dieu eût voulu que la femme devînt le chef de l'homme, il l'eût tirée de son cerveau; s'il eût voulu qu'elle fût son esclave, il l'eût tirée de ses pieds. Il voulut qu'elle fût sa compagne et son égale: en conséquence, il la tira de son côté.

Le TALMUD.

DIRECTION ET RÉDACTIONM^{lle} Emilie GOURD, Crêts de Pregny**ADMINISTRATION**M^{lle} Renée BERGUER, 7, route de Chêne

Compte de chèques postaux I. 943

Organe officieldes publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 6.-

ÉTRANGER... 8.-

Le numéro... 0.25

Les abonnements partent du 1^{er} janvier. À partir de juillet, il est
différé des abonnements de 6 mois (3 fr.) relatifs pour la somme de
l'année en cours.**ANNONCES**

11 cent, le mm.

Largeur de la colonne: 70 mm.

Réductions p. annonces répétées

Pour le vote des femmes... en avant!...

En effet, et la votation fédérale sur la préparation militaire obligatoire de la jeunesse ayant été fixée au 1^{er} décembre prochain, le Conseil d'Etat du canton de Genève a décidé qu'aurait lieu à la même date, selon l'habitude de grouper les votations populaires pour éviter des frais, deux votations cantonales qui attendent depuis un certains temps que les événements permettent une consultation populaire: celles sur les contrats collectifs et celle sur le vote des femmes.

Le délai qui nous est ainsi imparti pour préparer notre campagne est excellent, ni trop long, ce qui aurait risqué de lasser l'attention, ni trop court, ce qui, en nous bousculant, aurait imposé à toutes nos démarches un caractère hâtif. Nous estimons aussi que c'est un avantage pour nous que deux autres votations aient lieu le même jour, ceci nous évitant le reproche dont on nous menaçait déjà au mois d'avril de déranger les électeurs à un moment où ils ont bien autre chose en tête que le vote des femmes!

La décision du Conseil d'Etat ayant été prise peu avant que ce numéro de notre journal fût mis en pages, nous ne pouvons par conséquent donner aujourd'hui à nos lecteurs aucune indication sur les projets du Comité de l'Initiative suffragiste; mais il va de soi que nous les tiendrons au courant, quinzaine après quinzaine, du développement de la campagne. Ce que, en revanche, nous pouvons leur dire dès aujourd'hui, c'est que, plus que jamais, nous avons besoin de leur appui pour constituer cette opinion publique éclairée et compréhensive dont l'influence peut être si grande au moment décisif; et pour faire comprendre à chacun qu'en ces heures graves, où de tous les côtés l'on réclame un « renouveau », repousser sous des prétextes désuets l'aide, la bonne volonté, le dévouement à la chose publique, le sens civique et patriotique des femmes de Genève, est méconnaître la valeur de précieuses réserves nationales, et priver le canton d'un apport efficace de forces neuves. Or, à l'heure actuelle, c'est ce que personne qui a conscience de ses responsabilités n'a le droit de faire.

E. Gd.

Nouvelles de féministes étrangères

Les terribles bombardements de ces dernières semaines n'ont pas manqué d'inquiéter vivement toutes celles de nous que des liens d'amitié très étroits attachent à des féministes domiciliées dans des villes menacées. C'est pourquoi nous pensons que toutes celles de nos lectrices connaissant Miss Kathleen Courtney, dont les compétences en matière de relations internationales sont si sûres et si appréciées, seront heureuses de savoir que l'une de ses amies domiciliée à Genève a reçu d'elle en date du 23 septembre un télégramme disant notamment:

Messages affectueux à toutes les amies de Genève. Maison endommagée, mais personne touchée ni ébranlée.

Et une lettre de Katherine Bompas, datée du 17 septembre, nous dit qu'elle est étonnée elle-même de pouvoir continuer à dormir malgré d'incessants bombardements. « Il est curieux, nous écrit-elle, combien l'homme s'habitue à ce que, il y a quelques mois à peine, il aurait déclaré impossible ».

D'autre part une longue lettre datée du 19 août nous est parvenue de Miss Dingman, actuellement aux Etats-Unis, dont l'activité à l'Alliance Universelle des Unions chrétiennes de Jeunes Filles d'abord, au Comité des organisations féminines pour la paix et le désarmement ensuite, est dans toutes les mémoires de celles qui ont eu le privilège de la rencontrer. Quelques extraits de cette lettre intéresseront certainement nos lectrices:

...La vague de réaction qui balaye tant de pays, affecte aussi les femmes, leur travail, et leur place dans la société. Les pertes causées par la guerre se manifestent dans tant de domaines que l'on se demande si il peut en résulter d'autre part quelque bien?... Certes, des enseignements doivent

ALLIANCE NATIONALE DE SOCIÉTÉS FÉMININES SUISSES

Berne, Salle du Conseil National

Rappel du programme**Samedi 5 octobre, 14 heures : Assemblée**

Affaires administratives. - Rapports des Commissions. - Conférences d'hygiène sociale, (M^{lles} HAHN et GUTWILLER). - Réception de jeunes citoyennes, (M^{me} DEBRIT). - Action de secours aux réfugiés, (M^{lle} M. GAMPERT).

20 h. 15 : Soirée familiale, (Hôtel Schweizerhof).**Dimanche 6 octobre, 10 heures : Séance publique**

La Suisse au service de l'humanité, (M^{lle} le D^r GIROD). - Aux sources de l'esprit suisse, (MM. LASSERRE et JAGG).

13 heures : Repas en commun, (Restaurant Innere Enge).

Cordiale invitation à toutes les lectrices de notre journal

Message de la Présidente

En dépit des temps difficiles, en dépit des soucis et des misères de l'heure, l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses convoque à nouveau son Assemblée générale, qui, selon une tradition déjà longue, a toujours lieu au début d'octobre. Et ceci non seulement parce que le Comité désire rendre compte de son activité passée, et conférer sur son activité future, mais aussi et surtout parce que, en cette période de transformations et de bouleversements, les femmes doivent aussi savoir prendre position vis-à-vis des événements qui les entourent.

Nous femmes, qui constituons la moitié de notre peuple, portons de ce fait la moitié de la responsabilité à l'égard de notre patrie bien-aimée, et notre devoir est de voir clairement en quoi consiste cette responsabilité. Certes, il est de toute importance que chacune,

là où elle se trouve, remplisse consciencieusement sa tâche immédiate; mais il faut savoir aussi jeter plus loin que le cercle étroit des occupations journalières un regard sur l'ensemble, pour se rendre compte de ce qui est essentiel et orienter sa vie quotidienne en tenant compte de ces différents points de vue.

Il est donc d'une pressante nécessité de nouer plus étroitement encore par des échanges de vues les liens entre nous toutes femmes, et affirmer de la sorte cette ferme unité de volonté et d'action, qui est signe de la force d'un peuple aux heures critiques de l'histoire. Mais avant toute chose, c'est aussi notre profonde reconnaissance que nous tenons à exprimer de pouvoir ainsi nous réunir en paix, et de pouvoir discuter de la sorte les problèmes qui nous tiennent à cœur en tant que femmes, et en tant que femmes suisses. Puisse cette Assemblée être bénie.

Clara Nef.

...J'ai passé un été paisible et reposant, d'abord dans l'île de Nantuchet pendant six semaines, ensuite en un petit voyage de dix jours à travers le Maine et le Massachusetts, et maintenant, je suis pour cinq ou six semaines en Pensylvanie dans le camp de ma sœur, au milieu des bois, sur les bords d'un charmant petit lac. Je passerai septembre à New-York, à préparer mes voyages, et le 3 octobre, je partirai pour la Californie. L'on éprouve le besoin en ces jours d'épreuves de faire surtout du travail pratique immédiat, mais cela n'est pas toujours facile à trouver, et le cœur vous brûle d'arriver à exprimer mieux tout ce que l'on ressent...

...Et vous publiez toujours bravement votre *Mouvement Féministe*! Il faut du courage pour continuer sa tâche en ces temps sombres de découragement, mais je crois de tout mon cœur qu'aucun effort d'amour et de dévouement pour une cause juste n'est perdu.

En dernière heure, enfin, un télégramme nous a apporté indirectement des nouvelles de Mrs. Corbett Ashby, toujours à la campagne, au milieu des membres de sa famille et d'enfants londoniens hébergés, et toujours occupée par mille activités. Sa dernière lettre, datée du 23 août nous annonçait la parution de *Jus Suffragit*, nouvelle manière, pour le début d'octobre: quand le premier numéro de notre journal international nous parviendra-t-il?

Le nouveau code pénal japonais

Au Japon, le code pénal est soumis à révision et le projet qui vient d'être publié contient des mesures favorables aux femmes. C'est ainsi que les dispositions relatives au divorce ont été modifiées de façon à placer homme et femme sur un pied d'égalité; l'adultère masculin y est sévèrement réprimé, alors que

les anciennes lois ne connaissaient que l'adultère de la femme. Une grande nouveauté, qui constitue une révolution dans les mœurs japonaises, est l'interdiction de louer des mineurs à des maisons de plaisir ou de geishas.

S. F.

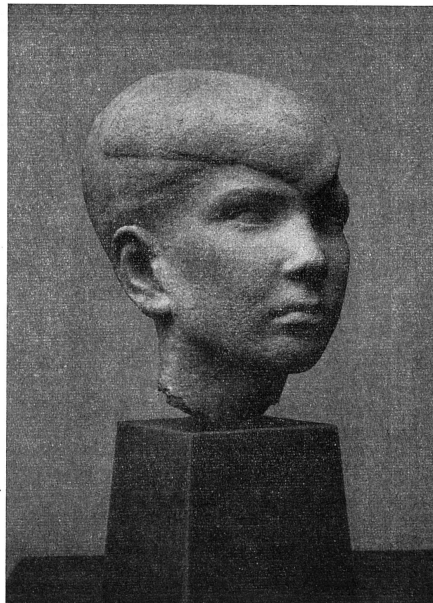
Pourquoi les femmes travaillent-elles ?

Une enquête sur la situation économique des employées de bureau et des vendeuses de magasin, à Zurich.

N. D. L. R. — Nous avons déjà, dans notre précédent N^o, cité la brochure que notre collaboratrice analyse ci-après, et qui vient à son heure pour répondre par des faits aux nombreuses attaques contre le travail féminin qu'ont déclenchées les démobilisations de ces derniers mois, et la crainte justifiée du chômage qui pèse sur notre pays. Nous l'avons dit: on ne peut maintenant ouvrir un journal sans y trouver une diatribe contre le travail féminin ou des menaces d'interdiction de celui-ci, et l'on entend couramment répéter qu'il faut renvoyer les femmes aux besognes domestiques, afin que soient ainsi libérés pour des hommes, démobilisés ou chômeurs, les emplois qu'elles occupaient auparavant!... Ce qu'elles-mêmes deviendront, avec quoi elles payeront leur pain quotidien... l'on ne paraît guère s'en soucier!

L'Office suisse pour les Professions féminines, qui avait déjà mené en 1936 une fort intéressante enquête sur la situation économique des institutrices dans le canton de Zurich, a donc été bien inspiré en publiant les résultats d'une seconde enquête minutieuse et sincère, menée en 1938, dans le canton de Zurich également, par Mlles Milly Furrer et Hedy Walter. C'est à cette publication que sont empruntées les données suivantes: souhaitons qu'elles fassent réfléchir ceux qui auront l'honnêteté d'en tenir compte!...

Aux neuf mille questionnaires expédiés à 6000 employées de bureau et à 300 vendeuses, environ deux mille réponses furent faites. De celles-ci un certain nombre dut être éliminé pour divers motifs, si bien qu'en fin de compte la brochure que nous analysons ici concerne 1281 employées de bureau et 394 vendeuses.



Cliché Musée des Beaux-Arts, Zürich.
Evelyne GALLAY-BARON (Genève)
Portrait d'André G.

Nos femmes artistes :

Une sculpture d'une artiste romande à la XV^e Exposition de la Société suisse des Femmes peintres, sculpteurs et décorateurs à Zurich, qui a remporté grand succès pendant tout le mois de septembre.